



PLAN D'ACTION

2020-2021

AEIÉS

Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

À PROPOS

Chère et cher membres de l'AELIÉS,

Notre équipe souhaite adresser à nos membres, nos sincères remerciements pour la confiance placée en nous et souhaitons vous réitérer notre engagement à défendre et à servir vos intérêts, conformément à la mission principale de l'AELIÉS.

Ce plan d'action résulte du travail de l'équipe 2020-2021 de l'AELIÉS. Il prend en compte des recommandations des membres lors de notre Forum, de notre Cahier de positions, des projets débutés dans les années précédentes et ceux des campagnes électorales de notre comité exécutif.

Nous sommes conscient·e·s que l'année 2020-2021, s'avère être une année pleine de défis, avec la crise de la COVID-19 et la reprise des cours en ligne. Nous entrevoyons une année de représentation et de défense de vos droits et intérêts ainsi que le maintien de nos services essentiels.

Cette année, nous souhaitons promouvoir une approche intersectionnelle autour des enjeux liés à : l'équité, diversité et inclusion; la formation à distance en période de COVID-19; la santé psychologique et les services adaptés; la bonification du régime de soins de santé complémentaire; le développement durable en milieu universitaire; la relation d'encadrement et les enjeux liés à la recherche et la valorisation de l'implication étudiante.

Le plan d'action se structure autour de cinq axes et chaque action se rapporte à un objectif qui est sous la responsabilité d'un membre de notre comité exécutif avec l'apport des employé·e·s.

Vous êtes la raison d'être de l'association et votre participation aux différentes activités est un gage de succès et de pérennité. Plus que jamais, la communauté universitaire se doit d'être forte et soudée.

Nous anticipons déjà l'année 2020-2021, avec un optimisme et un enthousiasme que nous espérons contagieux.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous lorsque la situation le permettra!

– Le comité exécutif

POUR NOUS JOINDRE

Maison Marie-Sirois
2320, rue de l'Université
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
418 656-7190
aelies@aelies.ulaval.ca

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'AEIÉS POUR L'ANNÉE 2020-2021



Aurele Fanny Deutcha Nguelieu

PRÉSIDENTE

presidence@aelies.ulaval.ca



Perpétue Mahuclo Adité

VICE-PRÉSIDENTE

AUX AFFAIRES INTERNES

interne@aelies.ulaval.ca



Louis-Xavier Lamy

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

sg@aelies.ulaval.ca



Laurent Francis Ngoumou

VICE-PRÉSIDENT

AUX AFFAIRES EXTERNES

externe@aelies.ulaval.ca



Nina Tomaszewski

VICE-PRÉSIDENTE AUX

AFFAIRES FINANCIÈRES

ET AU DÉVELOPPEMENT

finances@aelies.ulaval.ca



Karine Denis

VICE-PRÉSIDENTE AUX ÉTUDES

ET À LA RECHERCHE

etudes@aelies.ulaval.ca



Lydia Arsenault

VICE-PRÉSIDENTE

AUX DROITS ÉTUDIANTS

droits@aelies.ulaval.ca

EMPLOYÉ-E-S DE L'AEIÉS

Mélanie Poulin

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

aelies@aelies.ulaval.ca

Nadège Meyer Joassaint

AGENTE AUX DROITS ÉTUDIANTS

aide.droits@aelies.ulaval.ca

Marie-Ève Duchesne

ATTACHÉE AUX COMMUNICATIONS

communications@aelies.ulaval.ca

Éloi Paradis-Deschênes

ATTACHÉ À L'EXÉCUTIF

attache.executif@aelies.ulaval.ca

Savana Trudel

GRAPHISTE

graphiste@aelies.ulaval.ca

Emmanuelle Germain

ARCHIVISTE

archiviste@aelies.ulaval.ca

Serge Bonin

DIRECTEUR DE LA CHAIRE PUBLIQUE ET NÉO

chaire.publique@aelies.ulaval.ca

Thomas Rodrigue

ADJOINT À LA CHAIRE PUBLIQUE ET NÉO

adjoint.chaire@aelies.ulaval.ca

PLAN D'ACTION 2020-2021

AXE 1

P.5

GESTION INTERNE

AXE 2

P.8

AFFAIRES INTERNES ET INSTITUTIONNELLES

AXE 3

P.13

AFFAIRES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT

AXE 4

P.16

AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

AXE 5

P.21

AFFAIRES EXTERNES

AXE 1

GESTION INTERNE

La gestion interne concerne l'ensemble des actions relatives à l'administration des ressources humaines et des officier-ère-s.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
1.1 Améliorer les procédures internes et la documentation.	1.1.1 Organiser une séance de formation pour le comité exécutif sur l'archivage dès leur entrée en fonction.	Présidence
	1.1.2 S'assurer que les employé-e-s et officier-ère-s fassent un archivage mensuel de la documentation produite, avec l'assistance de notre archiviste.	Présidence
	1.1.3 S'assurer que les employé-e-s et les officier-ère-s aient accès au serveur.	Présidence
	1.1.4 Rendre accessibles les rapports des représentant-e-s des différents comités, conseils et commissions (CCC) dans les délais exigés.	Secrétaire général
	1.1.5 Veiller à l'application de la politique du français de l'AELIÉS dans toute sa documentation publique.	Présidence
	1.1.6 Mettre en place un outil de suivis des résolutions adoptées dans les différentes instances de l'AELIÉS, (CA, CE, Forum et AG).	Secrétaire général
	1.1.7 Créer une sauvegarde externe du serveur actuel qui soit logée en dehors de la Maison Marie-Sirois.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et présidence
1.2 Améliorer la culture organisationnelle de l'AELIÉS	1.2.1 Améliorer le processus de suivi du plan d'action pour le rapport annuel 2021-2022.	Présidence
	1.2.2 Mettre à jour régulièrement les informations sur le C.A. et les CCC.	Secrétaire général
	1.2.3 Travailler à l'élaboration d'une politique de gestion des instances.	Présidence et secrétaire général
	1.2.4 Travailler à l'élaboration d'une politique de gestion de crise.	Présidence et secrétaire général
	1.2.5 Développer un plan de communication avec objectifs pour la Chaire publique et l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes et présidence
	1.2.6 Veiller au respect des différentes politiques et règlements de l'AELIÉS.	Présidence et secrétaire général

	1.2.7 Veiller à la mise en oeuvre de la Politique d'équité, de diversité et d'inclusion de l'AELIÉS.	Présidence et vice-présidence aux droits étudiants
1.3 Améliorer la Gestion des Ressources Humaines (GRH)	1.3.1 Évaluer la possibilité de recruter un·e consultant·e RH pour former les membres du comité de gestion des ressources humaines sur les enjeux et les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines.	Présidence
	1.3.2 Terminer la révision en cours du manuel des employé·e·s.	Présidence
	1.3.3 Évaluer la possibilité d'offrir une formation sur la gestion de la diversité aux membres du comité de gestion des ressources humaines.	Présidence
1.4 Améliorer la coordination du travail des officier·ère·s	1.4.1 Réaménager le manuel des officier·ère·s afin d'améliorer la gestion du Comité Exécutif (gestion du temps de travail, évaluations des objectifs, formations, mesures disciplinaires et disposition de la politique EDI).	Présidence
	1.4.2 Mettre à jour la description des tâches et responsabilités pour chacun des postes du comité exécutif, présentés dans les Règlements généraux.	Présidence
1.5 Favoriser un climat institutionnel inclusif, équitable, respectueux et collaboratif.	1.5.1 Respecter le droit à la déconnexion des exécutant·e·s et des employé·e·s.	Présidence
	1.5.2 Encourager les administrateurs, les administratrices et les officier·ère·s à compléter la formation de l'université sur les VACS.	Présidence
	1.5.3 Prendre en compte les réalités de chaque employé·e et exécutant·e de l'AELIÉS.	Présidence
	1.5.4 Assurer la sécurité sanitaire des employé·e·s et des officier·ère·s dans la Maison Marie-Sirois.	Présidence et vice-présidence aux affaires financières et au développement
1.6 Améliorer la communication et travail entre les exécutant·e·s et les employé·e·s, notamment pour ce qui concerne les orientations de l'AELIÉS.	1.6.1 Mettre en place une procédure de prise de contact avec les employé·e·s, afin d'éviter qu'elles et ils vivent de l'isolement en situation de distanciation sociale.	Présidence
	1.6.2 Évaluer la possibilité de migrer les communications internes de l'AELIÉS vers la plateforme Teams.	Présidence
	1.6.3 Développer l'habitude de tenir des réunions de gestion de projets ou dossiers.	Présidence
1.7 Consolider l'équipe de l'AELIÉS - volet recrutement.	1.7.1 Recruter un·e adjoint·e à la réception.	Présidence

1.8 Assurer le maintien d'un climat sain, convivial et chaleureux pour les employé·e·s et les officier·ère·s à l'AELIÉS	1.8.1 Reprendre les activités du comité social.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux droits étudiants
	1.8.2 Alimenter davantage le groupe Facebook de la Maison Marie-Sirois.	Présidence
1.9 Vie sociale	1.9.1 Évaluer la possibilité de suspendre les permanences des officier·ère·s pendant les semaines de lecture et ce, sans diminution de leur bourse.	Présidence et vice-présidence aux affaires financières et au développement
	1.9.2 Réserver un budget pour l'achat de gâteau d'anniversaire pour les employé·e·s et exécutant·e·s de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement

AXE 2

AFFAIRES INTERNES ET INSTITUTIONNELLES

Les affaires internes et concernent, d'une part, l'ensemble des actions relatives aux règles internes de l'Association et, d'autre part, les relations entre l'AELIÉS et ses membres ainsi que les associations étudiantes locales.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
2.1 Améliorer la transparence de l'AELIÉS auprès de ses membres.	2.1.1 Rendre accessible sur le site web les documents pertinents, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ; • Les rapports annuels des membres de l'exécutif; • La synthèse des prévisions budgétaires. 	Secrétaire général
	2.1.2 Veiller à la tenue de la mise à jour des résolutions adoptées en instances.	Secrétaire général
	2.1.3 Améliorer la transparence sur l'utilisation des ressources financières envers les membres.	Présidence et vice-présidence aux affaires financières et au développement
	2.1.4 Veiller à la mise à jour du cahier des positions de l'AELIÉS.	Secrétaire général
2.2 Améliorer le recrutement et le suivi de représentant-e-s sur les CCC.	2.2.1 Combler les postes vacants sur les CCC et différentes instances de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes et secrétaire général
	2.2.2 Mieux outiller les représentant-e-s quant à leurs rôles et tâches sur les CCC.	Secrétaire général
	2.2.3 S'assurer que les représentant-e-s des différents comités, conseils et commissions (CCC) produisent leurs rapports dans les délais exigés et que lesdits rapports soient disponibles aux autres représentant-e-s sur les CCC ainsi qu'au CA et au CE.	Secrétaire général
2.3 Renforcer la compréhension du rôle d'administrateur chez les membres du CA.	2.3.1 Organiser deux formations, offertes par un-e expert-e externe à l'AELIÉS, pour les administrateurs-trices sur leurs droits et leur rôle.	Secrétaire général
	2.3.2 Réviser le manuel des administrateurs-trices.	Secrétaire général
2.4 Réaménager les règlements généraux (RG)	2.4.1 Faire appliquer les recommandations de la présidence des élections pour l'amélioration du processus électoral de l'exécutif.	Présidence et secrétaire général
	2.4.2 Encadrer la transition des officier-ère-s entrant-e-s, dans les Règlements généraux.	Présidence et secrétaire général

	2.4.3 Évaluer la possibilité de mettre sur pieds une association horizontale.	Secrétaire général
2.5 Promouvoir les positions publiques de l'AELIÉS dans l'espace public et auprès des membres.	2.5.1 Développer un argumentaire pour chaque enjeu lié aux positions de l'AELIÉS.	Présidence
	2.5.2 Produire et diffuser des capsules vidéos ou autres supports visuels expliquant l'argumentaire d'enjeux liés aux positions de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.5.3 Utiliser l'émission Question de savoir pour promouvoir les positions de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
2.6 Promouvoir le développement durable.	2.6.1 Faire un suivi permanent du plan d'action triennal en développement durable de l'AELIÉS au sein du comité DD.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.6.2 Communiquer sur les ressources disponibles en DD à l'Université Laval auprès de nos membres.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux affaires financières et au développement
	2.6.3 Créer une fiche d'information et de cibles en DD envoyée aux associations pour une auto-évaluation.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.6.4 Réaliser une conférence maison sur les ODD et les diffuser avec la Chaire publique.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.6.5 Organiser au moins deux activités concrètes en lien avec le développement durable.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.6.6 Veiller à la mise en œuvre et au respect des politiques de développement durable à l'Université Laval (ex. Réduire l'utilisation des plastiques à usage unique à la MMS, Sensibiliser les membres ainsi que les utilisateurs des bureaux de l'AELIÉS et du Fou Aéliés à une utilisation rationnelle de l'eau.).	Vice-présidence aux affaires internes
	2.6.7 Documenter les enjeux de précarité et d'endettement étudiant et émettre des recommandations à l'Université Laval.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux études et à la recherche
	2.6.8 Renouveler et défendre la position de l'AELIÉS pour une décroissance ou un gel des frais de scolarité jusqu'à la gratuité scolaire balisée.	Présidence
2.7 Stimuler l'implication et la mobilisation étudiantes dans les différentes instances de l'AELIÉS.	2.7.1 Favoriser la participation des membres issus de groupes minoritaires ou socialement sous-privilegiés aux instances et aux activités de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes et secrétaire général

	2.7.2 Organiser une ou plusieurs activités pour la rentrée (automne et hiver).	Vice-présidence aux affaires internes
	2.7.3 Organiser une foire de l'implication étudiante.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.7.4 Assurer un financement au Comité de mobilisation de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.7.5 Faire des portraits de nos membres sur nos plateformes (instagram et Question de Savoir) pour souligner leur implication.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.7.6 Organiser une soirée pour les bénévoles à la fin de l'année.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.7.7 Faire une tournée des pavillons de résidences pour présenter la mission de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.7.8 Organiser des activités socioculturelles (karaoké, Pub Quiz sur les ODD, activités de plein air, soirées cinéma, spectacle d'humour, etc.).	Vice-présidence aux affaires internes
	2.7.9 Envoyer un formulaire à chaque début de session pour participer aux activités de façon bénévole.	Vice-présidence aux affaires internes
2.8 Faire une campagne «équité-diversité-inclusion».	2.8.1 Organiser une campagne de sensibilisation sur les enjeux de la communauté LGBTQ2IA+.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.8.2 Représenter les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion auprès des différentes instances de l'Université Laval.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux droits étudiants
	2.8.3 Créer un webinaire sur les enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion pour la Rentrée UL.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.8.4 Offrir des journées ou des soirées sociales célébrant la diversité culturelle.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.8.5 Faire des portraits de nos membres sur nos plateformes (instagram et Question de Savoir) pour souligner et valoriser la diversité.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.8.6 Revendiquer auprès de l'université des toilettes universelles.	Présidence et vice-présidence aux droits étudiants
	2.8.7 Travailler à l'obtention de la parité hommes-femmes sur les instances de l'AELIÉS dans une démarche intersectionnelle.	Vice-présidence aux affaires internes et secrétaire général

	2.8.8 Travailler à réduire les inégalités basées sur le genre en milieu universitaire.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux droits étudiants
	2.8.9 Organiser une activité en partenariat avec l'Association des étudiant·e·s autochtones.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux affaires externes
2.9 Se rapprocher des associations facultaires et parascolaires.	2.9.1 Rencontrer les associations facultaires, départementales et de programme lors de leur assemblée générale annuelle.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.9.2 Effectuer une tournée des associations parascolaires pour faire découvrir la mission de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.9.3 Encourager le retour d'une association parascolaire de soutien aux personnes en situation de handicap.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux droits étudiants
2.10 Favoriser la santé psychologique de la communauté étudiante.	2.10.1 Favoriser l'accueil et l'intégration des étudiant·e·s.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.10.2 Organiser des soirées-causeries et moments de partage d'expériences pour briser l'isolement au sein de la communauté étudiante et réduire le stress au cours des études.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux études et à la recherche
	2.10.3 Valoriser les ressources de soutien psychologique de l'université auprès de la communauté étudiante.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.10.4 Soutenir le projet Les Lucioles et les Sentinelles.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux droits étudiants
2.11 Améliorer le processus de consultation des membres et la collaboration entre les différentes instances de l'AELIES	2.11.1 Organiser au minimum deux assemblées générales par année.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.11.2 Organiser au minimum quatre forums par année.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.11.3 Organiser le sondage annuel de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.11.4 Organiser un sondage sur la santé psychologique des membres de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux études et à la recherche et vice-présidence aux affaires externes

	2.11.5 Créer une liste exhaustive et à jour des centres de recherche et des associations des cycles supérieurs et les moyens de les contacter.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	2.11.6 Évaluer la possibilité de créer une instance qui regroupe les associations facultaires, départementales, parascolaires et centres de recherches.	Vice-présidence aux affaires internes et secrétaire général
	2.11.7 Organiser des activités sociales entre le comité exécutif et le conseil d'administration.	Vice-présidence aux affaires internes
2.12 Communiquer de manière proactive aux membres.	2.12.1 Informer les membres sur les ressources disponibles à l'Université (Bourses, ressources d'aide et d'accompagnement, etc.).	Vice-présidence aux affaires internes
	2.12.2 Utiliser une variété de médias sociaux pour rejoindre les membres.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.12.3 Intégrer dans le plan de communication la promotion des postes vacants sur les CCC.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.12.4 Organiser un webinaire sur les services de l'AELIÉS lors de la Rentrée UL.	Vice-présidence aux affaires internes
2.13 Militer pour des services adaptés à tous et toutes.	2.13.1 Veiller à l'application de la Politique parents-étudiants de l'UL en collaboration avec l'APÉTUL et l'université.	Vice-présidence aux droits étudiants
	2.13.2 Veiller à l'application de la Politique étudiant·e·s en situation de handicap à l'université.	Vice-présidence aux droits étudiants
	2.13.3 Mettre sur pied le comité Équité, Diversité et Inclusion des cycles supérieurs (AELIÉS).	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux droits étudiants
	2.13.4 Définir le rôle et les pouvoirs du Comité Équité, Diversité et Inclusion des cycles supérieurs dans ses Règlements généraux de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes, secrétaire général, présidence
	2.13.5 Militer pour la mise en place d'un formulaire d'auto-identification institutionnel pour les étudiant·e·s de l'Université Laval.	Présidence et vice-présidence aux droits étudiants
	2.13.6 Exiger la révision de la politique d'accueil et d'intégration de l'Université Laval.	Présidence et vice-présidence aux droits étudiants
2.14 Appuyer la Chaire publique/Néo dans sa mission.	2.14.1 Soutenir la Chaire publique/Néo avec le recrutement de participant·e·s au concours Néo.	Vice-présidence aux affaires internes

	<p>2.14.2 Valoriser la production des capsules Néo et des événements de la Chaire publique auprès de nos membres et du grand public.</p>	<p>Vice-présidence aux affaires internes</p>
	<p>2.14.3 Clarifier le mandat de la Chaire publique/Néo auprès des membres de l'AELIÉS.</p>	<p>Vice-présidence aux affaires internes</p>

AXE 3

AFFAIRES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT

Les affaires financières et le développement concernent l'ensemble des actions relatives aux ressources financières de l'Association ainsi que certains de ses services, notamment les services d'aide financière.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
3.1 Assurer la pérennité de la Chaire publique/Néo.	3.1.1 Faire une campagne avec la Fondation de l'Université Laval pour le financement du Fonds Chaire publique.	Présidence
	3.1.2 Appuyer Néo pour obtenir du financement auprès des facultés pour ses capsules.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et Vice-présidence aux affaires internes
	3.1.3 Développer un plan de commandites et de partenariat pour la Chaire publique et Néo.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.1.4 Appuyer la Chaire publique afin qu'elle conserve son partenariat avec l'Université Laval pour les conférences Pour en savoir +.	Présidence
3.2 Bonifier l'offre de bourses disponibles pour les membres de l'AELIÉS.	3.2.1 Obtenir du financement à long terme de l'Université Laval pour les bourses de précarité.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et présidence
	3.2.2 Travailler avec les facultés sur leurs offres de bourses.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et présidence
	3.2.3 Transformer (en tout ou en partie) les bourses de mobilité de l'AELIÉS en bourse d'aide à l'achat de matériel informatique.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.2.4 Travailler avec les associations pour apporter de l'aide financière à propos des stages obligatoires.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et vice-présidence aux affaires internes
	3.2.5 Encourager le BBAF, les Fonds de recherche du Québec et les Conseils de recherche du Canada, à élargir ses critères d'éligibilité aux bourses.	Vice-présidence aux affaires internes et présidence

3.3 Développer des pratiques financières responsables.	3.3.1 S'assurer que l'AELIÉS investisse en respectant son plan triennale de DD.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.3.2 Développer l'entrepreneuriat scientifique responsable.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et vice-présidence aux affaires externes
	3.3.3 S'assurer que l'Université Laval investisse dans des énergies qui respectent son plan de DD.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et présidence
3.4 Diversifier les sources de revenus de l'AELIÉS.	3.4.1 Développer un plan de communication et de visibilité pour l'AELIÉS pour faciliter le recherche de commandites.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.4.2 Évaluer la possibilité d'établir un fond de recherche de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et vice-présidence aux études et à la recherche
	3.4.3 Développer des plans de commandites et des partenariats avec différents acteurs.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.4.4 Revoir l'utilisation et le fonctionnement du fonds AELIÉS de la fondation de l'Université Laval.	Présidence et vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.4.5 Collaborer avec les organismes de financement de la recherche tel que les FRQS.	Vice-présidence aux études et à la recherche et présidence
	3.4.6 Envisager la possibilité d'organiser des activités rentables avec le Café Fou AELIÉS.	Vp interne et vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.4.7 Établir un partenariat avec le pôle entrepreneurial afin de promouvoir et de mieux rejoindre les idées de tous nos membres.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et présidence

3.5 Évaluer la possibilité de réformer les assurances offertes aux membres de l'AELIÉS.	3.5.1 Évaluer le besoin des membres en matière d'assurance.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et Vice-présidence aux affaires internes
	3.5.2 Essayer de bonifier l'offre des assurances pour l'ensemble des étudiant·e·s.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.5.3 Produire un avenant pour le contrat de l'ASEQ - Prévoir une consultation juridique pour le contrat d'assurance complémentaire.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et présidence
	3.5.4 Évaluer la possibilité de tenir un référendum sur l'ajout d'une assurance complémentaire en regard des résultats des consultations.	Présidence
3.6 Soutenir les membres de l'AELIÉS en situation de précarité	3.6.1 Encourager et soutenir l'université dans ses démarches pour offrir des dons de matériel informatique à tous les membres étudiants qui sont dans le besoin.	Présidence et vice-présidence aux droits étudiants
	3.6.2 Mettre en place des mesures de soutien pour la sécurité alimentaire des étudiant·e·s.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et vice-présidence aux affaires externes
	3.6.3 Créer ou faire revivre un comité pour assurer la pérennité financière des associations (facultaires, parascolaires).	Vice-présidence aux affaires financières et au développement et secrétaire général
	3.6.4 Faciliter les demandes de commandites au Comité BSC (Bourses, subventions et commandites).	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.6.5 Réclamer davantage de mesures de soutien financier pour les étudiant·e·s auprès de l'administration de l'Université Laval.	Présidence et vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.6.6 Offrir à tous les étudiant·e·s en situation de précarité une bourse de soutien à l'achat de matériel informatique.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement

3.7 Consulter les membres de l'AELIES sur leurs besoins et attentes en infrastructure sur le campus.	3.7.1 Collaborer avec les différents acteurs à la consultation des étudiant·e·s sur les nouveaux locaux de l'AELIÉS, en regard aux résultats des consultations précédentes.	Présidence
	3.7.2 Évaluer la possibilité de bonifier l'offre du LPU pour la session d'été.	Présidence
	3.7.3 Consulter les membres sur leurs besoins et services informatiques.	Vice-présidence aux affaires internes
3.8 Assurer un suivi du budget 2020-2021 de l'Université Laval.	3.8.1 Créer un résumé des principaux éléments du budget 2020-2021 de l'Université Laval.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement

AXE 4

AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

Les affaires académiques et droits étudiants concernant l'ensemble des actions relatives, d'une part, à l'enseignement et à la recherche ainsi que, d'autre part, aux plaintes des membres en matière de leurs droits sur le campus.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
4.1 Défendre les enjeux des étudiant·e·s, de même que ceux entourant la recherche, auprès des instances et acteurs de l'Université Laval.	4.1.1 Rencontrer les doyen·ne·s et les directions de services pour leur présenter le plan d'action et discuter des enjeux prioritaires et propres aux étudiant·e·s.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.1.2 Rencontrer mensuellement le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes pour discuter des enjeux propres aux étudiant·e·s.	Présidence
	4.1.3 Rencontrer le vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation pour discuter des enjeux en lien avec la recherche.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.1.4 Revendiquer le maintien du nombre de contrats de recherche au niveau qu'il était avant la crise sanitaire.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.1.5 Continuer à collaborer avec la direction de la Bibliothèque, notamment dans les enjeux entourant la recherche.	Vice-présidence aux études et à la recherche
4.2 Promouvoir les recommandations des recherches de l'AELIÉS.	4.2.1 Promouvoir et présenter les recherches de l'AELIÉS dans les médias.	Présidence
	4.2.2 Faire adopter et veiller à l'application des recommandations émanant du mémoire sur les réalités des étudiant·e·s LGBTQ2IA+.	Présidence
	4.2.3 Faire adopter et veiller à l'application des recommandations émanant du mémoire sur la place du français à l'Université Laval.	Présidence
4.3 Assurer la qualité et l'accessibilité de la formation donnée à l'Université Laval même en contexte d'enseignement à distance.	4.3.1 Mettre à jour le mémoire de l'AELIÉS sur la formation à distance.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.3.2 Développer la position de l'AELIÉS concernant l'enseignement en formule hybride (présentiel et à distance), de manière à défendre les notions de justice et d'équité dans l'offre de l'Université Laval.	Présidence et vice-présidence aux études et à la recherche
	4.3.3 Veiller à ce que l'Université Laval maintienne son offre de cours en présentiel aux cycles supérieurs.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.3.4 Veiller au retour de l'évaluation des cours dès la session d'automne 2020.	Vice-présidence aux études et à la recherche

	4.3.5 Demander à l'université de développer des tutoriels d'utilisation des outils d'enseignement à distance et de les rendre facilement accessibles sur le portail étudiant.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.3.6 Travailler en collaboration avec la Bibliothèque pour favoriser le libre accès aux données et documents, physiques comme numériques.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.3.7 Recenser les logiciels spécifiques à chaque programme de cycles supérieurs offert à l'Université Laval.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.3.8 Assurer l'accès gratuit aux logiciels nécessaires pour chaque programme offert aux cycles supérieurs à l'Université Laval.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.3.9 Documenter la situation des étudiant·e·s chercheur·e·s de l'Université Laval et analyser l'impact de la COVID-19 sur leurs réalités académiques et leur santé psychologique.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.3.10 Revendiquer la réduction de la facture scolaire payée par les étudiant·e·s.	Présidence et vice-présidence aux affaires externes
4.4 Valoriser la place du français à l'Université Laval.	4.4.1 Valoriser les études et la recherche en français.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.4.2 Organiser des ateliers de conversations en français pour les étudiant·e·s des cycles supérieurs.	Vice-présidence aux études et à la recherche
4.5 Valoriser les échanges transdisciplinaires dans les études, la recherche et la création.	4.5.1 Offrir des retraites de rédaction mensuelles aux membres de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.2 Évaluer la possibilité d'adapter certaines retraites de rédaction pour les besoins spécifiques de certains groupes comme les parents-étudiant·e·s.	Présidence et vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.3 Évaluer la possibilité de tenir une retraite de rédaction par session à l'extérieur du campus universitaire.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.4 Voir à la création d'un espace de recherche collaboratif et transdisciplinaire pour les étudiant·e·s au doctorat (bureaux, espace aménagé à la Bibliothèque, etc.).	Présidence et vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.5 Organiser une foire aux revues de recherche et de création étudiante.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.6 Organiser une Journée ou une Semaine de la recherche transdisciplinaire.	Vice-présidence aux études et à la recherche

4.6 Continuer de développer les efforts et les pratiques de recherche de l'AELIÉS .	4.6.1 Compléter la rédaction du mémoire de l'AELIÉS sur la situation des étudiant·e·s LGBTQ2IA+ de l'Université Laval et faire adopter ses recommandations.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.6.2 Rédiger au moins un avis sur un ou plusieurs enjeux prioritaires suivants: le racisme systémique à l'université Laval, les frais institutionnels obligatoires (FIO), le financement chez les étudiant·e·s aux cycles supérieurs, l'accès au stage et leur supervision, les logements étudiants abordables, la gratuité scolaire balisée, la situation des étudiant·e·s autochtones, sur le campus de l'Université Laval.	Présidence
	4.6.3 Développer un modèle d'appel de candidatures pour les futur·e·s chargé·e·s d'études (ex. en leur fournissant une question de recherche précise sur laquelle travailler plutôt qu'un thème de recherche).	Présidence et vice-présidence aux études et à la recherche
4.7 Améliorer l'expérience étudiante des membres peu importe leur profil d'étude (recherche, stage, etc.)	4.7.1 Sensibiliser les facultés au sujet des pratiques pédagogiques ou de recherche qui isolent ou excluent les étudiant·e·s internationaux·ale·s ou de groupes minoritaires.	Vice-présidence aux études et à la recherche et vice-présidence aux droits étudiants
	4.7.2 Informer les étudiant·e·s de cycles supérieurs sur les droits, recours et alliés en cas de problématiques de droits étudiants.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.7.3 Adapter le mode et lieu de rencontre à la situation de mobilité des étudiant·e·s qui consultent les services de l'agente aux droits étudiants.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.7.4 Évaluer la possibilité que l'Université Laval met en place des mesures d'assouplissement pour le statut temps plein reconnu des étudiant·e·s internationaux·ale·s.	Vice-présidence aux affaires externes
	4.7.5 Encourager l'université à mettre sur pied une cellule de suivi de l'expérience des étudiant·e·s internationaux·ale·s.	Présidence
4.8 Améliorer les relations d'encadrement en recherche aux cycles supérieurs	4.8.1 Informer les membres sur leurs droits et devoirs entourant l'encadrement en recherche.	Vice-présidence aux droits étudiants et vice-présidence aux études et à la recherche
	4.8.2 Développer un aide-mémoire pour aider les étudiant·e·s à compléter leur plan de collaboration.	Vice-présidence aux droits étudiants et vice-présidence aux études et à la recherche
	4.8.3 Ajouter une section sur la relation d'encadrement au site internet de l'AELIÉS, incluant des outils de résolution des conflits d'encadrement.	Vice-présidence aux droits étudiants et vice-présidence aux études et à la recherche

	4.8.4 Sensibiliser les directions de programmes aux avantages du plan de collaboration.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.8.5 Inciter l'université à mettre en place une procédure d'évaluation des relations d'encadrement.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.8.6 Favoriser la dénonciation des mauvaises pratiques d'encadrement.	Vice-présidence aux droits étudiants et vice-présidence aux études et à la recherche
4.9 Développer les connaissances des étudiant·e·s entourant les normes de respect des droits d'auteurs à l'Université Laval.	4.9.1 Aider les étudiant·e·s à comprendre les questions d'enjeux autour du plagiat, de la manière la plus efficace possible.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.9.2 Voir à ce que les outils et services institutionnels favorisant le respect des droits d'auteur soient bonifiés, notamment en finançant le Bureau des droits d'auteur.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.9.3 Développer un outil de vulgarisation sur le plagiat et le rendre disponible pour l'ensemble des membres de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux droits étudiants et vice-présidence aux études et à la recherche
	4.9.4 Inciter l'université à développer une formation obligatoire sur le respect des droits d'auteurs.	Vice-présidence aux droits étudiants et vice-présidence aux études et à la recherche
	4.9.5 Inciter la Bibliothèque à mettre à jour sa documentation sur les différentes méthodes de citation (APA, Chicago, etc.), sous forme de document PDF téléchargeable gratuitement.	Vice-présidence aux droits étudiants et vice-présidence aux études et à la recherche
4.10 Faire un suivi des processus de révision des règlements et politiques de l'Université Laval, incluant l'ajout de nouvelles réglementations institutionnelles.	4.10.1 Faire un suivi serré du processus de révision du Règlement des études et des Statuts de l'Université.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.10.2 Exiger le retrait des articles du Règlement disciplinaire qui laissent encore place aux doubles sanctions.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.10.3 Revendiquer une révision de la <i>Politique d'accueil et d'intégration des étudiant·e·s de l'Université Laval</i>	Vice-présidence aux droits étudiants
4.11 Responsabiliser les Facultés et départements d'étude de l'Université Laval en matière d'apprentissage et de respect des droits d'auteur.	4.11.1 Faire la tournée des facultés afin de sensibiliser le bureau du décanat au stress vécu par les étudiant·e·s lors de la réception d'une dénonciation de plagiat.	Vice-présidence aux droits étudiants

	4.11.2 Veiller à ce que les Facultés partagent de l'information sur le plagiat à l'ensemble de ses étudiant-e-s.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.11.3 Inviter les Facultés à développer des outils de vulgarisation des normes de citations reconnues dans le ou les programmes sous leur gouverne.	Vice-présidence aux droits étudiants et vice-présidence aux études et à la recherche
4.12 Valoriser le statut de doctorant-e.	4.12.1 Évaluer les possibilités de mettre en place une garantie minimale d'heures travaillées par session et ce, pour chaque doctorant-e.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.12.2 Demander au SPLA et à la FESP de documenter le parcours professionnel des doctorant-e-s et de rendre public ces données.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.12.3 Voir au développement d'un programme de rayonnement des travaux de recherche de 3 ^e cycles, en collaboration avec nos partenaires de l'Université Laval.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.12.4 Sensibiliser l'Université Laval à l'ampleur de l'apport des doctorant-e-s dans le développement de ses activités de recherche, d'enseignement, de création et d'innovation.	Vice-présidence aux études et à la recherche
4.13 Compléter la restructuration de la vice-présidence aux droits étudiants.	4.13.1 Faire une analyse comparative des pratiques en droits étudiants dans les associations étudiantes québécoises.	Vice-présidence aux affaires externes
	4.13.2 Émettre des recommandations au Comité de gestion des ressources humaines pour la description de mandat de la vice-présidence aux droits étudiants	Présidence

AXE 5

AFFAIRES EXTERNES

Les affaires externes concernent l'ensemble des actions relatives aux relations avec divers intervenants et organisations externes à l'Association.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
5.1 Participer aux diverses instances jeunesse et collaborer avec les associations et organisations universitaires, parascolaires, syndicales, et politiques suivantes :		
5.2 Associations parascolaires (FÉMUL, ADSEGUL, APÉ-TUL, AÉA, COMÉUL, et al.)	5.2.1 Participer à la Journée des Femmes de la FÉMUL.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.2.2 Continuer le partenariat avec l'ADSEGUL lors de la semaine de la diversité.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.2.3 Assurer le suivi de la mise en application de la nouvelle politique de l'Université Laval en lien avec les étudiant-e-s parent-e-s.	Vice-présidence aux affaires internes et vice-présidence aux droits étudiants
	5.2.4 Continuer à siéger au Conseil d'administration de la CoMÉUL.	Vice-présidence aux affaires internes
5.3 Association parascolaires environnementales (La Coalition étudiante pour un virage environnemental et social, La Planète s'invite à l'Université Laval, Univert Laval, L'Alliance étudiante en développement durable de l'Université Laval)	5.3.1 Travailler avec la CEVES, LPSU et Univert Laval dans la défense de nos positions écologistes et environnementalistes.	Vice-présidence aux affaires externes
5.4 CADEUL	5.4.1 Participer aux activités pertinentes de la CADEUL et les inviter aux nôtres.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.4.2 Faire front commun avec la CADEUL dans la défense d'enjeux consensuels.	Vice-présidence aux affaires externes
5.5 UEQ	5.5.1 Siéger à titre d'observateur sur les instances de l'UEQ.	Vice-présidence aux affaires externes
5.6 Comité intérimaire post-ASSÉ	5.6.1 Faire le suivi des activités du comité intérimaire post-ASSÉ.	Vice-présidence aux affaires externes

5.7 ThinkGrad	5.7.1 Continuer notre participation en tant qu'observatrice aux instances de ThinkGrad.	Vice-présidence aux affaires externes
5.8 CRACN (Coalition régionale d'associations étudiantes de la Capitale-Nationale).	5.8.1 Évaluer la pertinence de la participation de l'AELIÉS au CRACN et y participer au besoin.	Vice-présidence aux affaires externes
5.9 Forum Jeunesse régional de la Capitale nationale	5.9.1 Évaluer la pertinence de la participation de l'AELIÉS au FJRCN et y participer au besoin.	Vice-présidence aux affaires externes
5.10 Force Jeunesse	5.10.1 Maintenir notre présence aux Rencontres Action Jeunesse afin de défendre les positions de l'AELIÉS auprès de titulaires de charge publique.	Vice-présidence aux affaires externes
5.11 Syndicats présents à l'Université Laval (STEP, SCULL, SPUL)	5.11.1 Collaborer avec le STEP, le SCULL et le SPUL dans la défense d'enjeux consensuels.	Vice-présidence aux affaires externes
5.12 Syndicats nationaux (CSQ, CSN, FTQ, CQSU)	5.12.1 Développer des liens et des contacts avec les jeunes de la CSN et les jeunes de la CSQ.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.12.2 S'allier avec les syndicats dans la défense d'enjeux politiques plus larges.	Vice-présidence aux affaires externes
5.13 Acteurs de la société civile (Collectif ETIQ, COPAQ, Diaspo inter-action)	5.13.1 Collaborer avec le Collectif ETIQ concernant les enjeux entourant les étudiant·e·s internationaux·ale·s.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.13.2 Participer au Mois de l'histoire des noirs organisé par le COPAQ (Conseil panafricain de Québec).	Vice-présidence aux affaires externes
5.14 Black Students' Mental Health Project	5.14.1 Collaborer dans le cadre d'un projet de recherche sur la santé mentale des communautés noires.	Vice-présidence aux affaires externes
5.15 Faire de la représentation auprès des gouvernements (municipal, provincial et fédéral) et des politicien·ne·s sur les enjeux défendus par l'AELIÉS.	5.15.1 Continuer les démarches pour déposer un projet de loi réformant l'implication des établissements financiers dans l'attribution et la gestion des prêts étudiants au Québec.	Présidence, vice-présidence aux affaires externes
	5.15.2 Rencontrer la nouvelle Ministre de l'enseignement supérieur pour dialoguer sur certains dossiers et enjeux qui préoccupent particulièrement l'AELIÉS.	Présidence, vice-présidence aux affaires externes
	5.15.3 Collaborer avec certains acteurs et actrices politiques sur des revendications communes.	Présidence, vice-présidence aux affaires externes
	5.15.4 Militer pour le retrait de la réforme du PEQ.	Vice-présidence aux affaires externes

5.16 Continuer la sensibilisation autour des enjeux de santé psychologique.	5.16.1 Encourager l'Université Laval à mieux adapter l'offre de service médical/psychologique, plus particulièrement aux populations étudiantes qui vivent de la discrimination (les étudiant·e·s LGBTQ2IA+, les étudiant·e·s autochtones, les étudiant·e·s internationaux·ale·s, etc.).	Présidence
	5.16.2 Organiser une semaine de la santé psychologique qui aborde la question en portant une attention particulière aux enjeux propres aux groupes racisés, aux personnes LGBTQ2IA+, aux peuples autochtones, ainsi qu'à d'autres populations différemment affectées sur les enjeux de santé psychologique.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.16.3 Collaborer avec la Chaire publique/Néo pour les conférences de la Semaine de la santé psychologique.	Vice-présidence aux affaires externes
5.17 Défendre les positions de l'AELIÉS en qui a trait à l'environnement et au développement durable.	5.17.1 Suivre le dossier du tramway à Québec et défendre son instauration dans un objectif de développement durable.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence
	5.17.2 Encourager l'Université Laval à retirer ses investissements dans les énergies fossiles.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence
	5.17.3 Améliorer l'offre de produits locaux au Café Fou AELIÉS, pour encourager l'économie locale.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence
5.18 Continuer les efforts de sensibilisation sur l'importance de faire de la prévention entourant les violences à caractère sexuel.	5.18.1 Évaluer les moyens disponibles pour augmenter le taux de complétion de la formation obligatoire VACS UL (ex: sanctions légères).	Vice-présidence aux droits étudiants
	5.18.2 Veiller à la bonification de la formation obligatoire VACS UL.	Vice-présidence aux droits étudiants
	5.18.3 Faire un suivi régulier du taux de complétion de la formation obligatoire VACS UL.	Vice-présidence aux droits étudiants
	5.18.4 Faire la veille des initiatives de lutte contre les VACS au plan national.	Vice-présidence aux droits étudiants
	5.18.5 Proposer des améliorations à la politique VACS UL.	Vice-présidence aux droits étudiants
5.19 Défendre les intérêts des étudiant·e·s internationaux·ale·s auprès des gouvernements et de l'Université Laval.	5.19.1 Sensibiliser les membres du gouvernement autour des enjeux entourant les étudiant·e·s internationaux·ale·s tel que l'accessibilité à l'AFE.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence

	5.19.2 Travailler pour que les étudiant-e-s internationaux·ale-s puissent bénéficier du statut de reconnaissance temps plein.	Vice-présidence aux affaires externes et Vice-présidence aux études et à la recherche
	5.19.3 Revendiquer que les étudiant-e-s internationaux·ale-s puissent travailler plus de 20h par semaine.	Vice-présidence aux affaires externes
5.20 Lutter contre le racisme à l'Université.	5.20.1 Envisager l'organisation d'une conférence sur le racisme en collaboration avec la Chaire publique.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.20.2 Valorisation de l'enseignement des langues autochtones, africaines et caribéennes et toutes autres langues étrangères sous-représentés dans les programmes de langues et lors de la semaine sur la diversité, dans une vision de représenter la diversité du campus universitaire.	Vice-présidence aux affaires externes et Vice-présidence aux affaires internes
	5.20.3 Encourager l'Université Laval à recruter davantage de personnes issues de la diversité et à changer les procédures d'embauche afin d'être moins discriminatoire et d'être plus inclusif.	Vice-présidence aux affaires externes
5.21 Faire de la sensibilisation sur les enjeux autochtones et participer au processus de réconciliation et de reconnaissance de leurs droits.	5.21.1 Documenter les enjeux autochtones sur le campus de l'UL.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.21.2 Suivre les dossiers autochtones à l'UL et sur la scène politique.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence
	5.21.3 Prononcer la reconnaissance des territoires non cédés et partagés au début de toutes séances du conseil exécutif, conseil d'administration ou assemblée générales de l'AELIÉS.	Présidence
	5.21.4 Encourager tous ses membres, administrateur·trice·s, employé·e·s, officier·ère·s et invité·e·s à reprendre cette salutation au début de chacune de leurs réunions et chacun de leurs rassemblements.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.21.5 Encourager les représentant·e·s de l'AELIES à s'informer quant aux réalités locales des endroits visités ailleurs sur l'Île de la Tortue et à se joindre à la reconnaissance du territoire visité.	Vice-présidence aux affaires externes

5.22 Demander des mesures particulières et adaptées aux circonstances pour faire face à la précarité financière croissante des étudiant.e.s qui résulte de la crise sanitaire.	5.22.1 Revendiquer un gel des frais institutionnels obligatoires auprès de l'Université Laval et envisager la possibilité de faire une campagne sur la question.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence
	5.22.2 Défendre des mesures adaptées à la crise sanitaire concernant le facturation du LPU au sein de comité de gestion du LPU.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence
	5.22.3 Se positionner sur la question du logement étudiant abordable.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence
	5.22.4 Évaluer la possibilité d'adhérer à l'UTILE.	Vice-présidence aux affaires externes et présidence

AEIÉS

Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

